

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT**

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME



Littoral du département d'Ille et Vilaine

**SERVITUDE DE PASSAGE
APPROBATION DU TRACE MODIFIE**

COMMUNE DE ST COULOMB



PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE
Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour.
RENNES, le 2 MARS 1982
Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Chef de Bureau

NOTICE EVALUATIVE M. LE CORVAISIER

N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIECE
	A. SAUVAGEON DESSINATEUR		E
B. E. M. M. LOUTREL Chef de Section Principal des TPE		ARRONDISSEMENT de S ^t MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées	DIRECTION DEPARTEMENTALE J.J. LEFEBVRE Ing. en Chef Ponts et Chaussées
Saint Malo le 16 FEV. 1982 Signé : M. LOUTREL		Saint Malo le 18 FEV. 1982 Signé : Y. GAUTHIER	Rennes le

NOTICE EVALUATIVE

1°/ - réalisation d'un sentier piétonnier	85 000 F
2°/ - réalisation d'ouvrages en bois (escaliers, passerelles)	30 000 F
3°/ - réalisation d'escaliers taillés dans le sol et consolidés	10 000 F
4°/ - Signalisation de sécurité	5 000 F
	<hr/>
	Total . 130 000 F.
	=====
